



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Tendances · Problématiques · Solutions

Des partenaires de nature à vous aider

acle

association des consultants
et laboratoires experts

Ingénierie des sols et matériaux
Géoenvironnement
Toiture et étanchéité

FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

DE L'ACTIVITÉ DÉSIGNÉE À L'AVIS DE CONTAMINATION: LES PIÈGES À SOULIGNER



acle

FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Présentation des membres du comité
2. Les définitions
3. L'ordinogramme décisionnel
4. Le rôle et la responsabilité du professionnel
 - Bien identifier les activités désignées
 - Bien définir le programme analytique
5. Les obligations des municipalités



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

MEMBRES DU COMITÉ

Président: Mohammed Afoundo, Groupe Qualitas inc.

Présidente: Johanne Castonguay, Les Services EXP inc.

Guy Châteauneuf, GHD

Pierre Lupien, GCEnvironnement

Pierre B. Paquin, Bélanger Sauvé

Alain Saint-Pierre, EnGlobe Corp.

Avec la participation de Johanne Laberge du MDDELCC



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

LES DÉFINITIONS:

Activité désignée
Codes SCIAN et CAE
Cessation d'activité
Expert visé



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Activité désignée:

Activité qui appartient à l'une des catégories d'activités industrielles et commerciales mentionnées à l'annexe III du règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains pour l'application des articles 31.51, 31.52 et 31.53, et à l'annexe IV, pour le contrôle de la qualité de l'eau souterraine.



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord): Système de classification s'appliquant à toutes les activités économiques et servant à l'établissement de statistique sur sa production.

CAE (Code d'activité économique): Lors de l'immatriculation d'une entreprise, vous devez indiquer les codes d'activités économiques (CAE) correspondant aux deux principales activités de l'entreprise ainsi qu'aux deux principales activités exercées dans chacun de ses établissements.



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

CESSATION D'ACTIVITÉ: La cessation d'activité désigne sans s'y limiter l'arrêt de l'activité d'une entreprise pour une raison volontaire ou involontaire. Dans les entreprises individuelles, elle découle généralement de la vente de la société, d'un départ en retraite de son propriétaire ou encore de son décès. Dans les sociétés par actions, elle doit être votée lors d'une assemblée extraordinaire à la majorité, qui nommera également un liquidateur. La cessation d'activité ne peut être que totale et définitive.

<http://www.journaldunet.com/business/pratique/dictionnaire-economique-et-financier>

Selon le cas le MDDELCC peut être considéré comme cessation:

- mise à pied de tous les employés
- démantèlement /enlèvement d'équipements pétroliers
- arrêt de permis d'exploitation

Notes:

Si l'entreprise ne ferme pas ses portes, seule la portion du terrain susceptible d'être affecté par l'activité fera l'objet d'étude que l'activité soit principale ou secondaire



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

EXPERT VISÉ: Le ministre du MDDELCC dresse et tient à jour une liste des experts habilités à fournir les attestations qu'exigent les dispositions de la section IV.2.1 de la LQE et des articles 120 et 121 de la LAU

EXPERT (Code civil art. 235): L'expert est tenu de donner son avis sur les points qui lui sont soumis ou ... L'expert est tenu, sur demande, d'informer le tribunal et les parties de ses compétences professionnelles, du déroulement de ses travaux et des instructions qu'il a reçues d'une partie; il est aussi tenu de respecter les délais qui lui sont impartis.

ÉESA: En agréant les évaluateurs environnementaux de sites, l'AQVE considère que ceux-ci sont en mesure de diriger des évaluations environnementales de sites et d'en signer les rapports.

****Ne pas confondre Expert visé, Expert et ÉESA (évaluateur environnemental de site agréé par l'AQVE)***

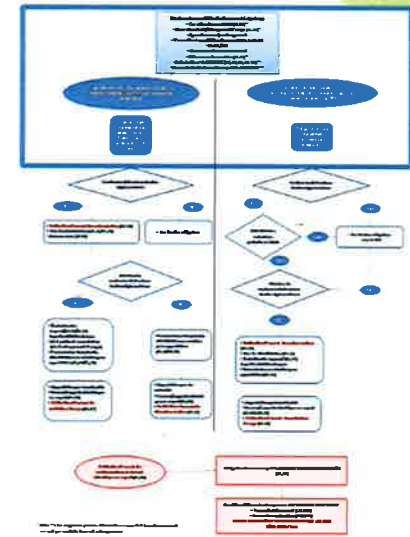




Note ⁴⁴ : les migrations pour ces deux pays varient et leur cheminement ne sont pas montrés dans cet graphique

FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT



Déclencheurs d'étude de caractérisation

- Cessation d'une activité (31.51)*
- Nouvelle activité/Changement d'usage (31.53)*
- Agrandissement, aménagement
- Transaction immobilière et poursuite de l'activité
- Audit /ISO
- Financement ou refinancement
- Ordonnance du ministre (31.43)*
- Autorisations du MDDELCC (22, 65, 31, 13, 32)**
- Demande d'aide financière auprès du MDDELCC **

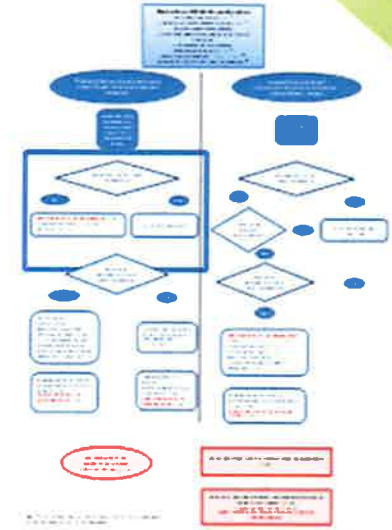
* L'entreprise ou le site est associé à une activité visée par l'annexe III du RPRT ou visée par une ordonnance

Obligation légale de procéder à la caractérisation Phase I, II et III attestation d'un expert

Le projet n'est pas visé par un * ou si oui, il n'y a pas ou n'y a pas eu d'activité visée par l'annexe III du RPRT

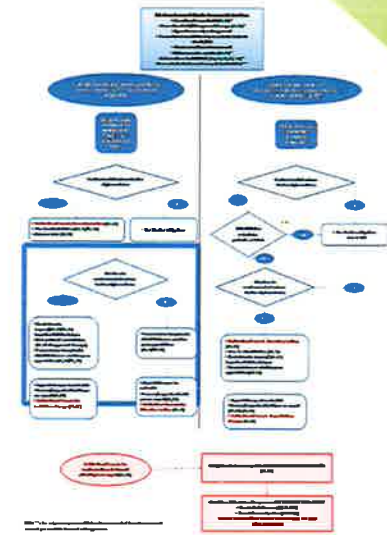
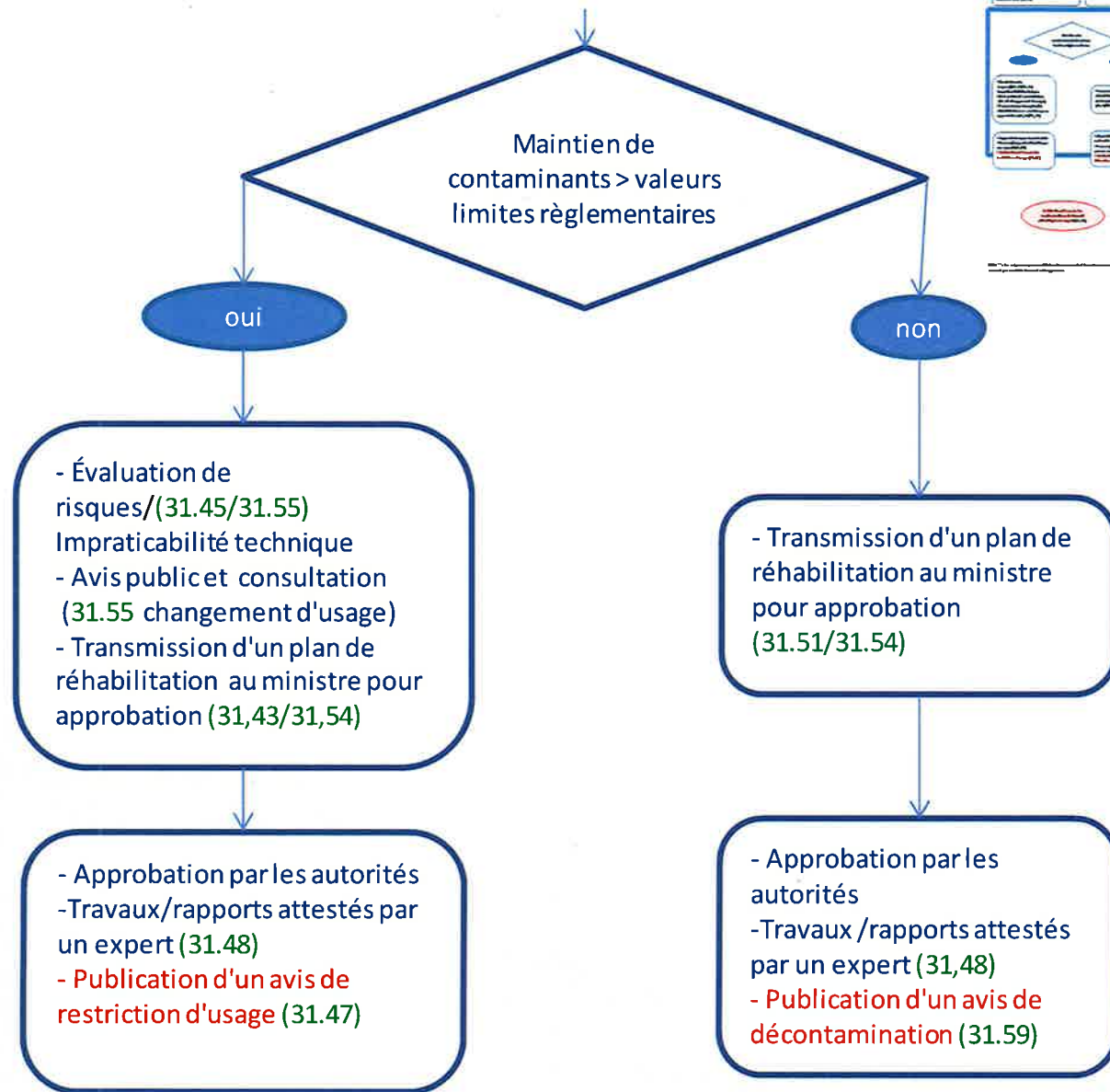
Obligation privée (financement, principe de précaution)





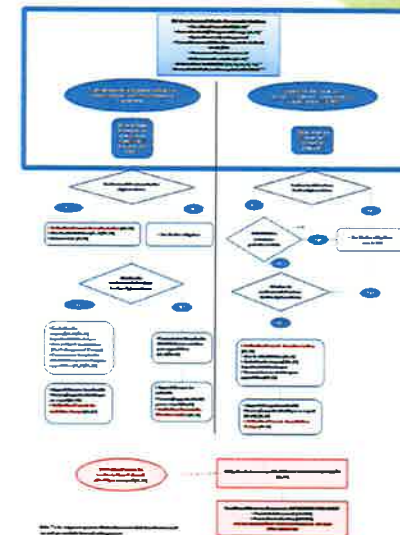
FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT



Déclencheurs d'étude de caractérisation

- Cessation d'une activité (31.51)*
- Nouvelle activité/Changement d'usage (31.53)*
- Agrandissement, aménagement
- Transaction immobilière et poursuite de l'activité
- Audit/ISO
- Financement ou refinancement
- Ordonnance du ministre (31.43)*
- Autorisations du MDDELCC (22, 65, 31, 13, 32)**
- Demande d'aide financière auprès du MDDELCC **

* L'entreprise ou le site est associé à une activité visée par l'annexe III du RPRT ou visée par une ordonnance

Obligation légale
de procéder à la
caractérisation
Phase I, II et III
attestation d'un
expert

Le projet n'est pas visé par un *
ou si oui, il n'y a pas ou n'y a pas eu d'activité
visée par l'annexe III du RPRT

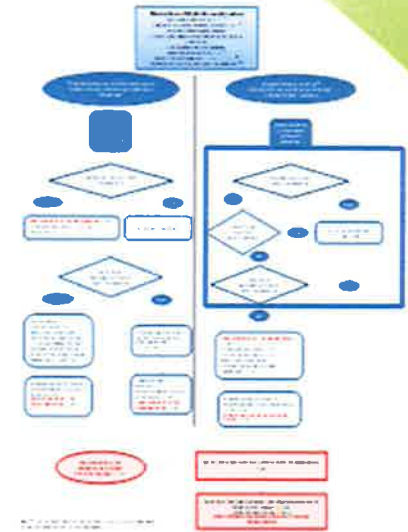
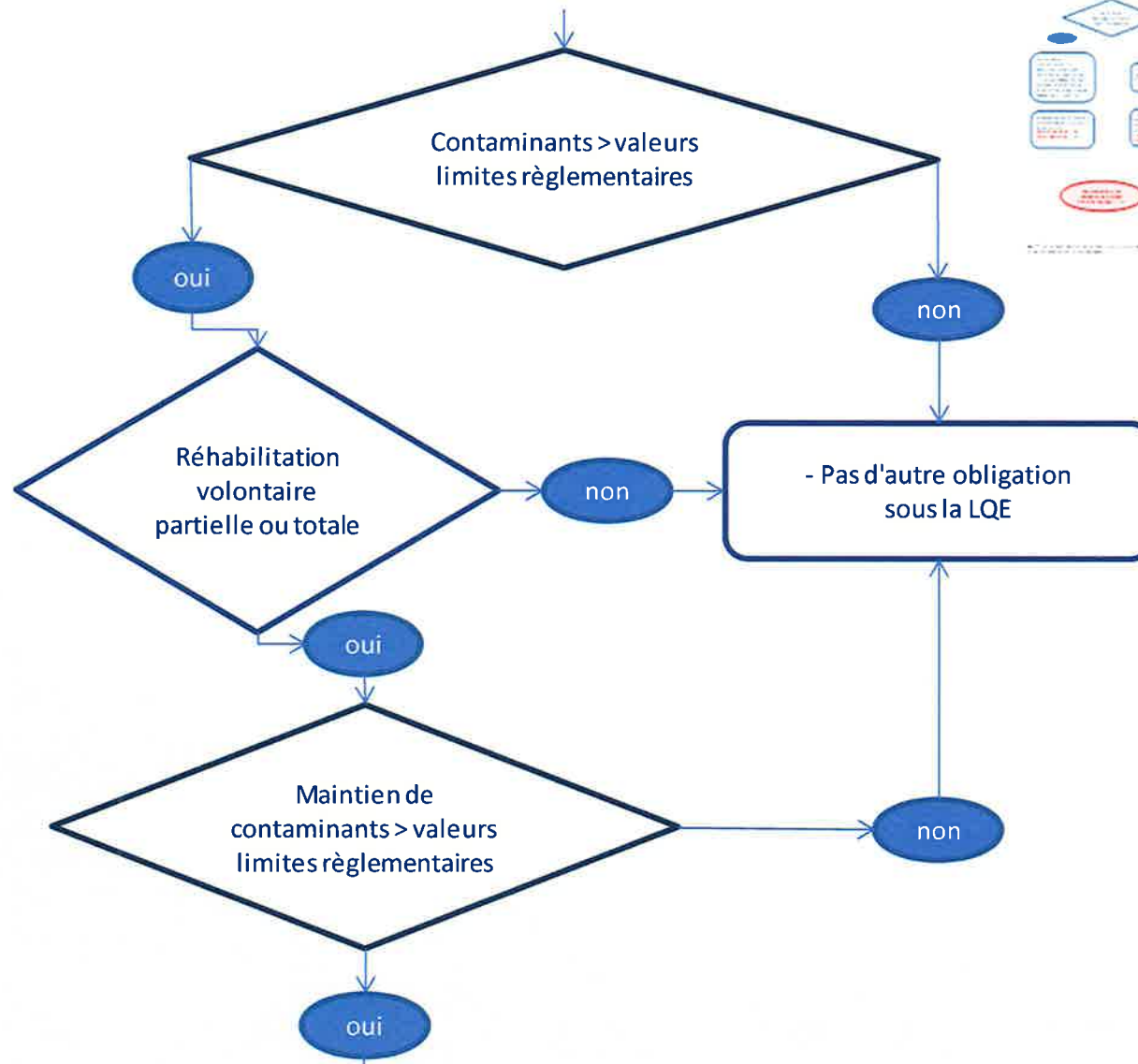
Obligation privée
(financement,
principe de
précaution)



acle

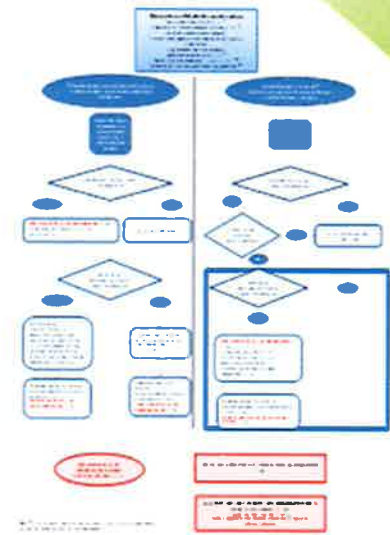
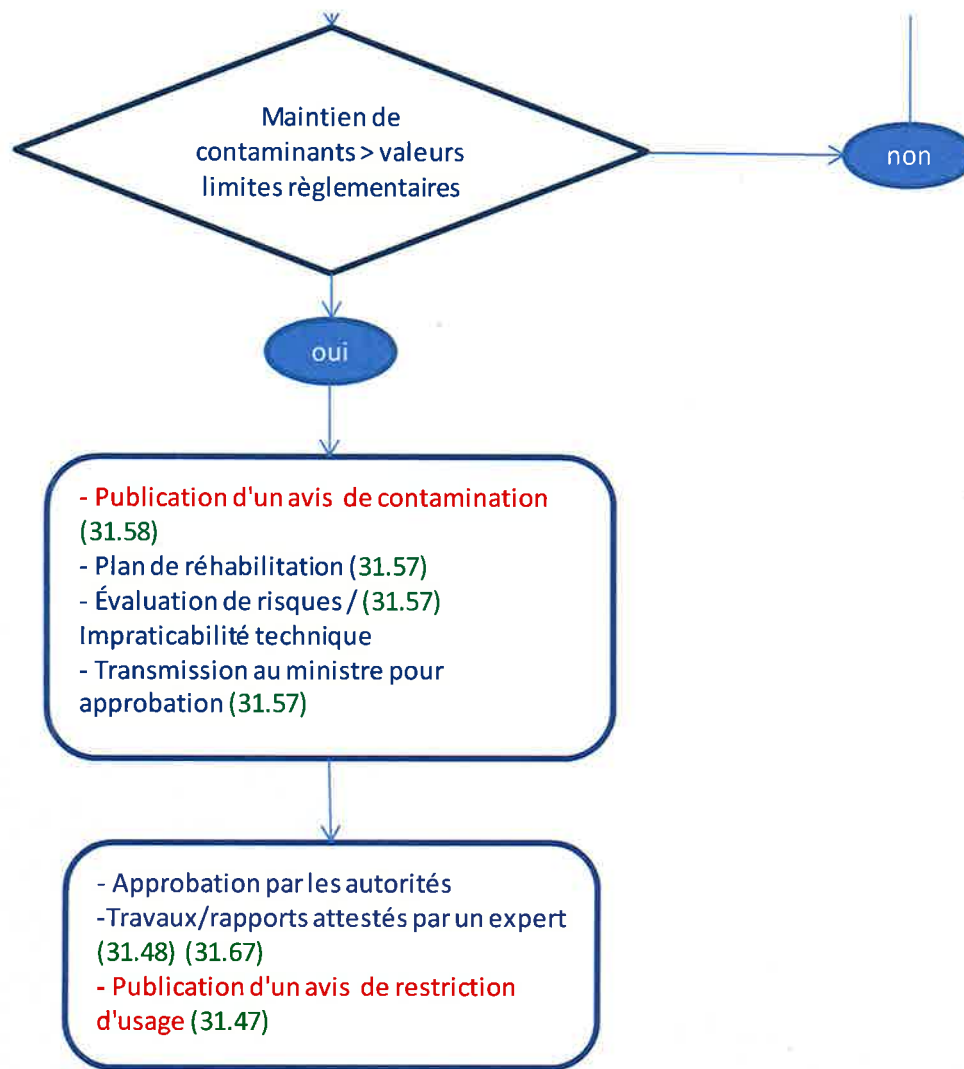
FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT



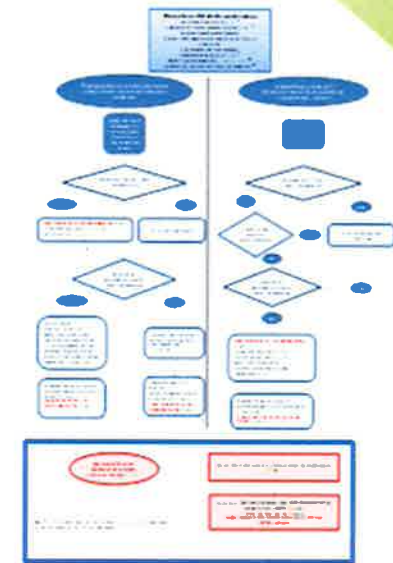
FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT



Publication d'un avis de contamination et résumé attesté par un expert (31.58)

Obligation de la municipalité : LISTE DES TERRAINS CONTAMINÉS (31,68)

Condition à l'émission d'un permis : ATTESTATION D'UN EXPERT
 - Permis de lotissement (121 LAU)
 - Permis de construction (120 LAU)
PERMIS DEMANDÉ EST COMPATIBLE AVEC LE PLAN DE RÉHABILITATION

Note **: Les exigences pour ces déclencheurs varient et leurs cheminements ne sont pas montrés dans cet ordinogramme

FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL

1. Bien définir les activités désignées

Comment s'assurer que le descriptif de l'activité est le bon, tant pour une activité en cours ou qui a eu lieu ?

Comment s'assurer que l'on connaisse toutes les activités désignées de l'usine ?



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Réflexions sur les activités et les codes

- Au Québec, on identifie le Code d'Activité Économique s'il n'existe pas, on doit donner un code SCIAN
- L'ARC saisit la description de l'activité commerciale principale au moment de l'inscription et l'achemine à Statistique Canada. Par la suite, Statistique Canada détermine le code approprié du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) à attribuer.
- On ne peut se fier à ICRIQ car ce n'est pas toutes les compagnies qui y sont inscrites.
- On ne peut se fier au CIDREQ car ils utilisent les CAE



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Réflexions sur les activités et les codes (suite)

Exemple: Nom de la firme: GCEnvironnement (GCE)

- Pour fin d'impôt: GCE a retenu et inscrit sur son formulaire d'enregistrement de compagnie, avec le code suivant:
CAE 7752: Services aux entreprises, bureau d'ingénieurs
*Aucun SCIAN à fournir
- Pour fin d'inscription à ICRIQ, GCE a décrit son activité comme **expert-conseil dans la gestion des sols contaminés et la gestion des matières dangereuses**. ICRIQ a inscrit GCEnvironnement avec le code suivant :
541620: Services de conseils en environnement
*Inclus depuis décembre 2015, CIDREQ
- Pour fin d'inscription au CIDREQ : Reprise du CAE fournie par GCEnvironnement
- Pour fin d'inscription au Réseau des entreprises canadiennes d'IC, GCE a décrit son activité comme **expert-conseil dans la gestion des sols contaminés et la gestion des matières dangereuses**. IC a inscrit GCEnvironnement avec le code suivant :
562210: Traitement et élimination des déchets



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Réflexions sur les activités et les codes (suite)

Selon une étude interne de la Direction générale des programmes d'observation (DGPO) du gouvernement fédéral, les inscriptions comportent plusieurs erreurs :

Statistique Canada a déterminé que l'activité commerciale de plus de la moitié (**soit 55 %**) des 400 000 entreprises inscrites auprès de l'ARC en 2008 n'était **pas suffisante pour permettre l'attribution d'un code du SCIAN**.

Statistique Canada a également déterminé que parmi les 5 millions d'entreprises inscrites auprès de l'ARC, **13,2 % d'entre elles avaient un code du SCIAN erroné**, allant de 3,5 % dans les secteurs de la santé et de l'aide sociale à 33,5 % dans le secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises.

Notre analyse indique **que 39 % des entreprises inscrites en 2010-2011** ne comportent aucune description de l'activité commerciale principale



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Doit-on se fier aux activités et aux codes que l'on trouve dans les moteurs de recherche?

- Il existe une possibilité que le code ou même le descriptif de l'activité soient erronées
- Le Consultant doit agir avec prudence et s'assurer de l'adéquation avec l'activité ou les activités réelle(s) et le ou les activités listées à l'annexe III et IV du RPRT. Attention aux exclusions

- Exemple:

SCIAN 32612 (activité désignée) Fabrication de tuyaux, de raccords de tuyauterie et de profilé non renforcé en plastique.

Exclusion: Fabrication de canalisation plastique non porteuse de courant (33593 activité non désignée), fabrication de dispositif de câblage



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Alors quelle est la responsabilité du Consultant?

Le Consultant est responsable de ce qu'il écrit!!!

Recommandation du comité: Limiter sa responsabilité.

Comment?

- Demander les renseignements à celui qui réalise l'activité
- Faire la recherche dans les moteurs de recherches et faire corroborer le code et l'activité par celui qui réalise l'activité
- Préciser que les codes et activités déterminées vous ont été donnés par d'autres
- Préciser que vous avez essayé de votre mieux de corroborer les activités réalisées avec celle de l'Annexe III et IV du RPRT
- Référer le tout à une étude légale

Que faire si vous êtes en désaccord avec le représentant de l'usine qui vous mentionne une activité qui selon vous est erronée?



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU PROFESSIONNEL

2. Bien définir le programme analytique

Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains:

Annexe III - Sols: 106 activités avec code SCIAN

Annexe IV - Eaux souterraines: 46 activités avec code SCIAN

Guide de caractérisation des terrains – 2004

Annexe IX - 70 Activités avec code SCIAN

***Seulement 70 activités dans le Guide mentionnent les analyses chimiques à réaliser. Que faire pour les autres?**

FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Autres sources d'information pour établir les analyses chimiques à réaliser:

Le tableau 1 du Cahier 1 - Généralités, Le Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales précise pour chaque contaminant organique et inorganique une liste d'Activités susceptibles de les générer. Pas tous les contaminants sont mentionnés.

Autres sources

Diagnostic de site, Annexe D: Matrice activité/polluants p. 143

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Diagnostics_du_site.pdf

CCME: Recommandations canadiennes pour la qualité des sols : environnement et santé humaine. Feuilles d'information

<http://cegg-rcqe.ccme.ca/fr/index.html>



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Recommandations du Comité

Paramètres analytiques à ajouter

Étant donné que la problématique du TCE, DCE et chlorure de vinyle (HAC) a été sous-estimée, nous recommandons que ces analyses soient ajoutées aux codes suivants dans le Guide:

3326 : Fabrication de ressorts et de produits en fil métallique;
3328 : Revêtement, gravure, traitement thermique et activité analogue

33611 : Fabrication de turbines et de groupes turbogénérateurs

41811 : Grossistes – Distribution de métaux recyclables

4881 : Activités de soutien ou transport aérien

4882 : Activités de soutien ou transport ferroviaire



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Recommandations du Comité (suite)

Activité désignée à ajouter

Nous recommandons d'ajouter cette activité ainsi que les paramètres analytiques à tenir en compte dans le Guide:

Code 812320 : Services de nettoyage à sec et de blanchissage (sauf le libre-service)

- Analyses chimiques recommandées :
COV (HAM + HAC), HAP, HP C₁₀-C₅₀

Attention:

- Ne pas oublier de justifier votre choix de ne pas faire analyser un contaminant en particulier
- La liste de contaminants dans le guide n'est pas exhaustive

FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

LES OBLIGATIONS DES MUNICIPALITÉS

31.68 LQE – Obligation de constituer une liste des terrains contaminés de la municipalité à partir des avis de contamination publiés au registre foncier et de la tenir à jour. Les informations contenues dans cette liste ont un caractère public.

120 LAU – Permis de construction: Obligation d'obtenir une attestation d'expert que le permis est compatible avec les dispositions du plan de réhabilitation lorsque:

- le terrain est inscrit sur la liste des terrains contaminés de la municipalité et
- fait l'objet d'un plan de réhabilitation approuvé

121 LAU – Permis de lotissement: Obligation d'obtenir une attestation d'expert que l'opération cadastrale proposée est compatible avec les dispositions du plan de réhabilitation lorsque:

- le terrain est inscrit sur la liste des terrains contaminés de la municipalité et
- fait l'objet d'un plan de réhabilitation approuvé



FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

Résultats d'une enquête (non scientifique) auprès de certaines municipalités de 30 000 âmes et plus sur leur responsabilité de la tenue d'un registre

- Tenue d'un registre: Pas tous. Connaissance de dossiers problématiques non répertoriés
- Base du registre: Avis de contamination, registre des terrains contaminés du MDDELCC
- Est-ce que le registre est public: Oui et non. Accessible via demande d'accès à l'information, sur le WEB bientôt
- Services municipaux impliqués: Service du génie, service de l'urbanisme, service des parcs...

FORUM 2016

GÉOENVIRONNEMENT

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

GHD

SNC-Lavalin inc.

AMEC Foster Wheeler

Environnement & Infrastructure

Le Groupe Solroc

Les services EXP inc.

Maxxam Analytique

Englobe Corp.

Qualilab Inspection inc.

Solmatech inc.

Exova Canada inc.

G & S Consultants



acle

Des partenaires de nature à vous aider



association des consultants
et laboratoires experts

Ingénierie des sols et matériaux
Géoenvironnement
Toiture et étanchéité

6360, Jean-Talon Est, bureau 211, Saint-Léonard (QC) H1S 1M8

Tél. : 514 253-2878 | info@acle.qc.ca

acle.qc.ca